

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 13 mars 2024 à 9 h 16 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, présents en salle, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, via l'application Teams, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240313-944

LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE BUREAU EN SERVICE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Ville de Laval (SCFP, section locale 1113) et la Ville de Laval concernant l'ajout d'un horaire de travail technicien recherche de fuites au Service de la gestion de l'eau;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6103)

CE-20240313-945

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GESTION DE L'EAU

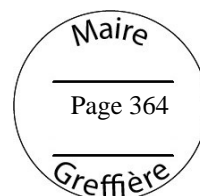
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la gestion de l'eau, soit:

la création d'un poste permanent d'ingénieur réalisation et intégration, classe 12, au salaire annuel de 126 560,99 \$ avec un seuil d'engagement de 96 215,59 \$;

code budgétaire: 56201-411500-111150;

la création d'un poste permanent de gestionnaire de projets



d'envergure, classe 12, au salaire annuel de 126 560,99 \$ avec un seuil d'engagement de 96 215,59 \$;

code budgétaire: 56201-411500-111150;

la création d'un poste permanent d'ingénieur technique mécanique et procédés, classe 11, au salaire annuel de 122 478,36 \$ avec un seuil d'engagement de 93 111,86 \$;

code budgétaire: 56201-411500-111150;

la création d'un poste permanent d'ingénieur technique mécanique et procédés, classe 11, au salaire annuel de 122 478,36 \$ avec un seuil d'engagement de 93 111,86 \$;

code budgétaire: 56504-421210-111150;

la création d'un poste permanent de technicien en maintenance industrielle, classe 11, au salaire annuel de 99 253,73 \$ avec un seuil d'engagement de 64 514,92 \$;

code budgétaire: 56704-441150-111130;

la création d'un poste permanent de technicien en maintenance industrielle, classe 11, au salaire annuel de 99 253,73 \$ avec un seuil d'engagement de 64 514,92 \$;

code budgétaire: 56405-411300-111130;

la création d'un poste permanent de technicien plans et devis, classe 11, au salaire annuel de 99 253,73 \$ avec un seuil d'engagement de 64 514,92 \$;

code budgétaire: 56201-411500-111130;

et ce, comme prévus et approuvés au programme triennal d'immobilisations (PTI);

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-302)

CE-20240313-946

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'ingénierie, soit:

la création de la division 50384.Expertise Hydraulique.491400.Expertise hydraulique au sein du Service de



l'ingénierie;

code budgétaire: 50384-491400;

la modification de l'appellation de la responsabilité Planification et gestion des actifs et ville intelligente pour l'appellation Gestion des actifs;

code budgétaire: 50334. Gestion des actifs;
311600.Gestion des actifs;

la modification de l'appellation de la responsabilité Circulation et transport pour l'appellation Circulation;

code budgétaire: 50304.Circulation;

la modification de l'appellation de la responsabilité Études techniques réseau pour l'appellation Intégration de projets;

code budgétaire: 50150.Intégration de projets;
311800.Intégration de projets;

la modification de l'appellation de la responsabilité Gestion de portefeuille de projets pour l'appellation Gestion de portefeuille;

code budgétaire: 50344.Gestion de portefeuille;
491200.Gestion de portefeuille;

la modification de l'appellation de la responsabilité Études préparatoires et conception de projets pour l'appellation Conception de projets;

code budgétaire: 50364.Conception de projets;
491100.Conception de projets;

la modification de l'appellation de la responsabilité Exécution de projets pour l'appellation Réalisation de travaux;

code budgétaire: 50354.Réalisation de travaux;
491200.Réalisation de travaux;

la modification de l'appellation de la responsabilité Réalisation de projets d'envergure pour l'appellation Projets d'envergure;

code budgétaire: 50324.Projets d'envergure;
491300.Projets d'envergure;

la modification et le transfert budgétaire d'un poste permanent, approuvé au budget 2024, à décrire et à évaluer en un poste permanent de chef de division expertise hydraulique, classe 10, au salaire annuel de 140 898,18 \$ avec un seuil d'engagement de 112 718,54 \$;

du code budgétaire: 50334-311600-111120;
au code budgétaire: 50384-491400-111120;

la promotion de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire



décisionnel préparé par le Service des ressources humaines au poste permanent de chef de division expertise hydraulique, classe 10, (échelon 6), au salaire annuel de 136 201,57 \$, et ce, avec une période d'essai de 6 mois;

du code budgétaire: 50334-311600-111120;
au code budgétaire: 50384-491400-111120;

la modification de 2 postes de techniciens utilités publique (0011, 0012), classe 11, au salaire annuel de 99 253,73 \$ avec un seuil d'engagement de 64 514,92 \$, en 2 postes de techniciens réseaux techniques urbains, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 50344-491200-111130;

la création temporaire d'un poste permanent en surplus de structure de technicien réseaux techniques urbains, classe 11, au salaire annuel de 99 253,73 \$ avec un seuil d'engagement de 64 514,92 \$, et son abolition à la date effective de retraite de l'employé ou au plus tard le 31 mars 2024;

code budgétaire: 50344-491200-111130;

la réaffectation de l'employé mentionné au tableau joint au sommaire décisionnel, technicien utilités publiques, classe 11, au salaire annuel de 99 253,73 \$ (échelon 10) au poste de technicien réseaux techniques urbains, classe 11, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 50344-491200-111130;

la modification d'un poste de responsable gestion administration opérations prévu au budget 2024, classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$, en un poste de responsable gestion de subventions, classe 8, au salaire annuel de 123 065,19 \$ avec un seuil d'engagement de 98 452,90 \$;

code budgétaire: 50344-491200-111120;

les transferts budgétaires et modification de titre de fonction énumérés à l'annexe A préparé par le Service des ressources humaines et joint au sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

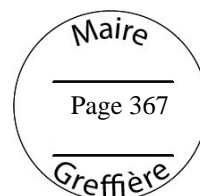
(SD-2024-701)

CE-20240313-947

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources



humaines concernant le Service de travaux publics, soit:

la création d'un poste permanent de gestionnaire de contrats, classe 9, au salaire annuel de 114 313,17 \$ avec un seuil d'engagement de 86 904,41 \$;

code budgétaire: 53303-311200-111150;

la création d'un poste permanent de dessinateur aménagement véhiculaire, classe 8, au salaire annuel de 85 889,09 \$ avec un seuil d'engagement de 55 827,91 \$;

code budgétaire: 53303-311200-111130;

et ce, comme prévus et approuvés au programme triennal d'immobilisations (PTI);

le transfert budgétaire du poste tel qu'illustré au rapport préparé par le Service des ressources humaines et joint au sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-783)

CE-20240313-948

SUBVENTION - ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant de 1500 \$ à l'Association des employés retraités de la Ville de Laval pour défrayer une partie des coûts liés aux frais administratifs annuels de l'association.

(CT:1788666)
(SD-2024-969)

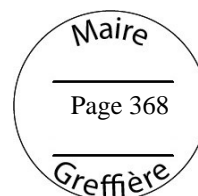
CE-20240313-949

TRANSFERT BUDGÉTAIRE - BUREAU DE L'INNOVATION SOCIALE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE - DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau de l'innovation sociale et de la transition écologique à la Direction générale, soit:

le transfert budgétaire du poste titularisé de directrice Bureau



innovation sociale et transition écologique (0001);

du code budgétaire: 12101-130100-111110;
au code budgétaire: 21101-115500-111110;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-1002)

CE-20240313-950

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - COMMUNICATIONS
ET MARKETING**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des communications et du marketing, soit:

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant d'agent de communications, classe 3, au salaire annuel de 89 817,45 \$ avec un seuil d'engagement de 68 282,04 \$, en un poste de conseiller consultation publique et participation citoyenne, classe 5, au salaire annuel de 97 982,70 \$ avec un seuil d'engagement de 74 489,50 \$;

du code budgétaire: 68101-165200-111150;
au code budgétaire: 68101-165400-111150;

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de stratège de contenu (coordonnateur) classe 6, au salaire annuel de 102 065,32 \$ avec un seuil d'engagement de 77 593,21 \$ en un poste de stratège de marque (coordonnateur), aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 68101-165100-111150;
au code budgétaire: 68101-166300-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

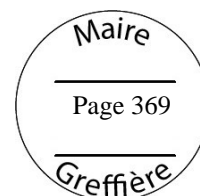
le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-1014)

CE-20240313-951

**ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR - TRAVAUX
PUBLICS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'engager l'employé numéro 52530, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1098)

CE-20240313-952

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR CENTRE DE LA NATURE FIN DE SEMAINE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52998, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur Centre de la nature fin de semaine au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1105)

CE-20240313-953

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52434, pour une période de 4 semaines, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1148)

CE-20240313-954

STAGE - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 1 stagiaire à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 42 semaines, au poste de stagiaire au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1160)

CE-20240313-955

ENGAGEMENT PERMANENT - CHARGÉ DE PROJETS RH - RESSOURCES HUMAINES



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 53359, avec une période de probation de 12 mois, au poste de chargé de projets RH au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1166)

CE-20240313-956

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ENGAGEMENT -
ÉLABORATION ET MISE EN OEUVRE - PLAN DE GESTION
DES ACTIFS EN EAU**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à fournir des services durables et de qualité conforme au niveau de service convenu;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

CONSIDÉRANT QUE le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de s'engager à élaborer et mettre en oeuvre un Plan de gestion des actifs en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux et à transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au plus tard le 18 décembre 2026, le formulaire de transfert de la démarche du Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau), ainsi que les informations requises par ce dernier.

(SD-2024-1087)



CE-20240313-957

AIDE FINANCIÈRE - CROIX-ROUGE CANADIENNE - CRISE HUMANITAIRE AU MOYEN-ORIENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une aide financière au montant de 25 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour le Fonds de secours: «Crise humanitaire au Moyen-Orient».

(CT:1790428)
(SD-2024-1215)

CE-20240313-958

SUBVENTION - CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'EAU (C.I.EAU)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant de 70 000 \$ au Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU) pour la recherche, le développement et la réalisation de ses activités pour l'année 2024.

(CT:1788393)
(SD-2024-945)

À 11 h 27, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière